

Le ministère de l'Éducation nationale, dans le cadre du Grenelle de l'Éducation organise des Groupes de Travail dont certains portent sur les personnels administratifs. L'objectif de ces GT est de discuter de nos revalorisations salariales et de l'augmentation « massive » selon le ministre Blanquer de nos possibilités de promotion de C en B et de B en A.

Le SPASEEN-FO s'est déjà exprimé sur ce Grenelle de l'Éducation qui fait la part belle aux annonces pour les enseignants, même si nous savons que les propositions faites ne concerneront que très peu d'enseignants, notamment ceux en début de carrière. Ce n'est que de l'enfumage.

Le SPASEEN-FO a participé à deux GT portant sur les régimes indemnitaires et sur les carrières.

Sur le régime indemnitaire :

de potentielles annonces pour 2021 ne concernant qu'une infime partie de collègues de catégorie B.

Pour tous les autres, on nous renvoie au mieux au projet de loi de finances de ... 2022 !

Sur les carrières :

des discussions sur un nouveau plan de requalification de C en B et de B en A mais qui ne concernerait finalement que des requalifications de C en B ! Des annonces de changement de dénomination des Adjoints-Gestionnaires en Secrétaire général ... avec zéro revalorisation salariale !

Pour le SPASEEN-FO, ces GT ne sont que des moments d'occupation des organisations syndicales. Le ministère n'a rien dans son escarcelle pour les personnels administratifs. Juste des miettes.

Contrairement à certaines organisations syndicales représentatives chez les personnels administratifs de notre ministère, FO ne demande pas de plan pluriannuel de requalification des postes de C en B et de B en A, ni de plan pluriannuel de revalorisation des régimes indemnitaires.

Pour le SPASEEN-FO, il y a urgence à revaloriser les salaires et les carrières. Le ministre doit arrêter de nous balader avec des promesses de Gascon !

Le précédent plan de requalification pluriannuel 2015-2017 était très loin d'être à la hauteur des besoins et des attentes des personnels : quelques miettes saupoudrées dans chacune des 30 académies.

À l'issue de ces trois années, moins de 2 % des emplois administratifs ont été requalifiés. Une broutille alors que les missions exercées par de nombreux collègues relèvent déjà de corps supérieurs à ceux dans lesquels ils ont été recrutés mais pas payés en conséquence.

Et que nous propose le ministère ?

Un nouveau plan uniquement pour des requalifications de C en B !

Doit-on oublier que pour bénéficier d'une requalification, encore faut-il que tous les concours internes soient ouverts à chaque session dans toutes les académies, que le nombre de postes offerts soit attractif et suffisant et que les listes d'aptitude ne soient pas mises en place sur des critères subjectifs, voire opaques, d'autant plus qu'à compter de 2021, les représentants des personnels dans les commissions paritaires n'auront plus la possibilité de défendre les dossiers des collègues et de veiller au respect de barèmes ?

Doit-on oublier que les collègues de Jeunesse et Sports, du CNED, de CANOPE et très souvent des universités sont les oubliés de toutes ces mesures ?

Le SPASEEN-FO considère que cette sous-qualification des emplois nécessite une mesure exceptionnelle : un plan massif de requalification par une augmentation significative des promotions par listes d'aptitude pour rendre possible le reclassement du plus grand nombre d'agents.

Quant au régime indemnitaire :

- Combien de temps devons nous attendre un alignement égalitaire entre académies et au sein même des académies ?
- Combien de temps devons nous accepter des différences entre personnels des EPLE et ceux des services déconcentrés ?
- Combien de temps devons nous attendre l'alignement du régime indemnitaire des personnels logés sur celui des personnels non logés ?
- Combien de temps devons nous attendre l'alignement du régime indemnitaire de l'Éducation nationale sur celui des autres ministères ?
- Combien de temps allons-nous accepter des taux de promotions de grades et de corps si faibles, laissant peu d'espoir aux collègues d'avoir une promotion significative dans sa carrière ?

Encore faudrait-il que chaque promotion soit synonyme de bond indiciaire. Or le protocole PPCR, signé par l'UNSA, la CFDT et la FSU, enferme les agents dans une grille qui ne fait pas rimer automatiquement avancement ou promotion avec augmentation significative de salaire. PPCR reporté d'un an en 2018 par le gouvernement actuel au prétexte de rigueur budgétaire !

Et les mêmes signataires de PPCR voudraient nous refaire le coup d'un plan pluriannuel.

Pour le SPASEEN-FO c'est NON !

Avec le SPASEEN-FO, je revendique :

- ▶ L'ouverture immédiate de négociations salariales dans notre ministère et dans la Fonction publique, permettant une augmentation immédiate des salaires : augmentation de 20 % de la valeur du point d'indice pour rattrapage des pertes de salaires depuis 2000.
- ▶ Dans l'attente de cette revendication, 183 euros net, soit 49 points d'indice, tout de suite et sans contrepartie.
- ▶ Une grille revalorisée qui permette de vraies promotions et un réel déroulement de carrière signifiant une réelle augmentation de salaire, ce que le PPCR n'apporte pas ! Abandon de PPCR !
- ▶ Une requalification massive par une augmentation du nombre de promotions de C en B et de B en A mais aussi, pour les Attachés au principalat et en Hors Classe, avec un cadrage national, sans déclinaisons au bon vouloir des académies sur des critères très subjectifs.
- ▶ Une véritable convergence des régimes indemnitaires (IFSE) de manière égalitaire, pour tous, quel que soit le lieu d'affectation.

Le Grenelle de l'Éducation reste du vent ! Juste des annonces.

Les organisations syndicales ne sont pas les porte-paroles du ministre mais ceux des personnels.

Tous les personnels méritent une revalorisation de leurs salaires.

Ensemble, nous devons nous mobiliser pour gagner sur toutes ces revendications.